

province de résidence actuelle. Ces chiffres n'indiquent pas la fréquence des mouvements migratoires, et ne visent que les Canadiens de naissance demeurant actuellement dans une province donnée. Ils reflètent dans une certaine mesure les principales tendances des mouvements interprovinciaux au cours des années.

Les données du recensement de 1971 (tableau 4.60) montrent que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré des gains nets de Canadiens de naissance en provenance d'autres provinces, tandis que le reste des provinces a subi des pertes nettes (ces renseignements n'ont pas été demandés au recensement de 1976). En 1971, la proportion de personnes nées dans une autre province n'était que de 3.3% à Terre-Neuve et de 4.6% en Ontario, tandis qu'en Colombie-Britannique elle était de 37.4%, soit la plus élevée au Canada. Ces pourcentages reflètent de faibles taux de migration de Canadiens de naissance vers les deux premières provinces et un taux élevé vers la dernière. Par ailleurs, ce sont les personnes nées en Saskatchewan qu'on avait le plus de chance de retrouver dans une province autre que celle de naissance (40.0%), ce qui signifie un taux de migration élevé, alors qu'au Québec et en Ontario on observe la situation inverse avec 6.1% et 7.4% respectivement, soit les taux les plus faibles.

**Migrations selon le lieu de résidence cinq ans plus tôt.** Les estimations les plus utiles peut-être des migrations internes proviennent des réponses aux questions des recensements nationaux visant à déterminer le lieu exact de résidence de chaque personne à la date du recensement effectué cinq ans plus tôt. En comparant ce lieu avec le lieu de résidence actuelle, il est possible d'estimer la taille et les caractéristiques de la population migrante, ainsi que la direction du mouvement migratoire. Des questions de ce genre figuraient dans les recensements du Canada de 1961, 1971 et 1976. Les données sur les tendances migratoires d'après les recensements de 1961 et 1971 ont été publiées dans des monographies (99-548 et 99-557 au catalogue de Statistique Canada), des profils (99-705 au catalogue de Statistique Canada) et dans d'autres études (99-513, 99-514, 99-751 et 99-752 au catalogue de Statistique Canada). Les tableaux 4.61 et 4.62 présentent quelques résultats sommaires du recensement de 1976, qui contiennent des données sur le lieu de résidence cinq ans plus tôt, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> juin 1971.

Le tableau 4.61 montre que près de la moitié (48.5%) des Canadiens âgés de cinq ans et plus en 1976 ne demeureraient pas dans le même logement que cinq ans auparavant, 23.5% avaient déménagé dans la même municipalité et 25.1% s'étaient installés dans une autre. Dans ce dernier groupe, 16.5% avaient déménagé dans la même province, 4.3% s'étaient déplacés d'une province à une autre, 0.9% n'avaient pas indiqué la province de résidence en 1971 et 3.4% venaient de l'extérieur du Canada.

Le tableau 4.62 résume les effets des migrations sur la population des provinces pour 1971-76. On constate que les migrants en provenance d'autres provinces se dirigeaient surtout vers l'Ontario (22.3%), mais que cette province était également celle qui fournissait le plus de migrants interprovinciaux (28.0%), ce qui s'est traduit par un solde migratoire interne négatif de 52,505 personnes. Le solde était également négatif à Terre-Neuve, au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan, tandis qu'il était positif pour les provinces Maritimes, où il est normalement négatif, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Pour la période 1971-76, l'effet global de l'immigration (en comptant les Canadiens qui sont rentrés au pays) sur le solde migratoire s'est traduit par un gain de population pour toutes les provinces et territoires à l'exception de Terre-Neuve et de la Saskatchewan. Parmi les provinces qui ont reçu les plus forts pourcentages d'immigrants figurent l'Ontario (50.5%), la Colombie-Britannique (15.9%) et le Québec (15.5%). Le recensement de 1976 n'a cependant pas compté les émigrants, et par conséquent les données ne tiennent pas compte des effets de l'émigration.

**Migrations vers des localités urbaines ou rurales.** Le tableau 4.63 compare le type et la situation, urbaine ou rurale, de la résidence au 1<sup>er</sup> juin 1971 et au 1<sup>er</sup> juin 1976 dans le cas des migrants qui ont déménagé d'une municipalité à une autre entre ces dates. Les municipalités urbaines étaient la destination préférée de tous les migrants, ainsi que la